



Le Mée, le 8 décembre 2020

Réf : CM/AC/GLG/KM
Tel : 01.64.79.31.02
E mail : katia.montagu@fdsea77.fr
www.fdsea77.fr

Aux députés et aux sénateurs
de Seine-et-Marne

Madame la Députée, Monsieur le Député,
Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

La FNSEA participe activement au plan « pollinisateurs » que va proposer le gouvernement dans les prochains jours. Notre objectif, défendre avec pragmatisme la réalité du terrain en étant force de proposition.

Malheureusement, les orientations qui se profilent apparaissent extrêmes, nous refusons cette forme d'ultimatum qui nous est imposé. Nous attendons que ce futur plan de protection ait une approche globale et pas seulement sous le prisme des produits phytosanitaires.

Le parasitisme en particulier le Varroa, les prédateurs comme le frelon asiatique, le manque de professionnalisation de certains apiculteurs sont les vecteurs majeurs à hauteur de 94 % de mortalité des abeilles sur lesquels il est plus que urgent d'agir.

La proposition d'élargir à tous les produits phytosanitaires (fongicides, herbicides...) l'arrêté de 2003 sur l'interdiction de traitements sur les cultures attractives, qui est, aujourd'hui uniquement applicables aux insecticides, est une aberration qui risque de voir ces cultures disparaître de nos assolements (colza, fèveroles, pois...).

Par ailleurs, le durcissement de l'obtention des autorisations de mise sur le marché va à nouveau provoquer des distorsions de concurrence insoutenables avec nos collègues européens. Comme si les dossiers qu'ils soient sur l'enrobage des graines de betteraves, ou l'interdiction du glyphosate n'avaient pas été suffisants... La Ministre de l'Environnement poursuit sa déconnection totale avec l'activité agricole et son positionnement dogmatique. Elle va provoquer des impasses qu'il vous faudra rectifier par la suite.

.../...

Les contraintes horaires préconisées liées à l'utilisation des produits phytosanitaires provoqueront à nouveau un travail de nuit dangereux pour les opérateurs, et des créneaux d'applications insuffisants.

Une nouvelle fois, la vie personnelle des agriculteurs sera impactée.

Chacun s'émeut des difficultés et des drames que vivent les agriculteurs au quotidien, mais quand il s'agit d'augmenter les contraintes, la Ministre de l'Environnement n'en fait pas cas.

A cela s'ajoutera, à nouveau, la défiance du voisinage qui pourra légitimement s'émouvoir des nuisances sonores et d'une supposée illégalité des interventions nocturnes.

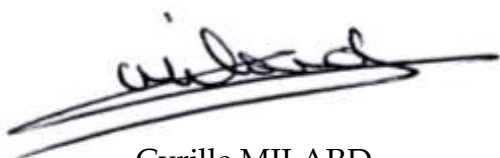
Notre département travaille depuis des années avec les apiculteurs, mobilise des parcelles avec des couverts dits mellifères, nos pratiques veillent à préserver les pollinisateurs, nous nous insurgeons contre ce nouveau projet de loi mené à marche forcée, qui une nouvelle fois nous stigmatise.

Nous tentons toujours d'avoir une démarche constructive. Cependant avec de tels agissements et propositions de la part du ministère, cela va provoquer une défiance totalement légitime du monde agricole.

Comptant sur votre action pour nous aider à faire retrouver une approche pragmatique et objective au ministère de l'environnement.

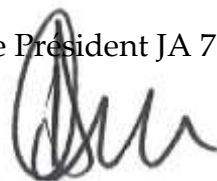
Veillez croire, Madame la Députée, Monsieur le Député, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président de la FDSEA77

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cyrille MILARD', written over a horizontal line.

Cyrille MILARD

Le Président JA 77

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Arthur COURTIER', written over a horizontal line.

Arthur COURTIER